

## Modifications au répertoire des Codes des médicaments d'exception

La Régie vous avise des modifications apportées au répertoire des *Codes des médicaments d'exception* qui entrent en vigueur le 15 novembre 2018.

### 1 Changement dans l'indication donnant droit au paiement pour le code EN150 et retrait du code EN199

Il y a une modification des indications donnant droit au paiement des antidiabétiques dont la formulation est une association avec le metformine. Dorénavant, tous les inhibiteurs de la DPP-4 et les inhibiteurs du SGLT2 associés avec la metformine ont une indication unique donnant droit au paiement sous le code EN150.

Il s'agit de :

- ALOGLIPTINE/METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Kazano<sup>MC</sup>*
- LINAGLIPTINE METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Jentadueto<sup>MC</sup>*
- SITAGLIPTINE/METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Janumet<sup>MC</sup>* et *Janumet XR<sup>MC</sup>*
- SAXAGLIPTINE/METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Komboglyze<sup>MC</sup>*
- EMPAGLIFLOZINE/METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Synjardy<sup>MC</sup>*
- DAPAGLIFLOZINE/METFORMINE (CHLORHYDRATE DE) – *Xigduo<sup>MC</sup>*

#### Code EN150

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 :

- lorsqu'une sulfonylurée est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;  
et
- lorsque la dose maximale optimale de metformine est stable depuis au moins un mois.

Par inefficacité, on entend une non-atteinte de la valeur d'hémoglobine glyquée (HbA1c) adaptée au patient.

D'autre part, le code EN199 ne donne plus droit au remboursement de *Synjardy<sup>MC</sup>* ou de *Xigduo<sup>MC</sup>* à compter du 15 novembre 2018. Toutefois, les personnes qui ont obtenu le remboursement avec le code EN199 pourront continuer d'en obtenir le remboursement jusqu'à la fin de la validité de l'ordonnance sans autre démarche de votre part.

#### Courriel, site Web et fils RSS

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels  
Abonnez-vous à nos fils RSS

#### Téléphone

#### Pharmaciens

Québec 418 643-9025  
Ailleurs 1 888 883-7427

#### Autres professionnels

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs 1 800 463-4776

#### Télécopieur

Québec 418 528-5655  
Ailleurs 1 866 734-4418

#### Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h  
(mercredi de 9 h 30 à 17 h)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)

---

## 2 Retrait d'un médicament

---

En raison de son retrait de la *Liste des médicaments*, l'ESTRADIOL-17B/LÉVONORGESTREL – *Climara Pro<sup>MC</sup>* est retiré de la codification. Le code GY35 ne s'applique plus à ce dernier.